

3.10. Le rapport homme-animal

Élise Mognard

Est-il légitime de tuer des animaux pour les manger ? Cette interrogation révèle l'incertitude inhérente au fait de manger la chair d'un animal dans les sociétés occidentales contemporaines, acte qui engage plus largement les relations que les humains entretiennent avec les animaux. Si cette problématique est loin de constituer une nouveauté, elle est cependant largement re-questionnée depuis les années 1980.

Une interrogation renouvelée

Les frontières entre Homme et animal constituent une préoccupation philosophique majeure. Dans les conceptions classiques, le propre de l'Homme relèverait de la conscience, de la raison, de la moralité. Cependant, dans un contexte marqué par l'instrumentalisation et la patrimonialisation simultanée de la nature, ces conceptions sont retravaillées. Faut-il considérer les animaux comme sujets de droits ? Leurs intérêts doivent-ils être envisagés à égalité avec ceux des humains ? De

leur côté, les sciences sociales appréhendent les relations entre homme et animaux comme une des modalités des relations que les sociétés humaines entretiennent avec le milieu. Quelles représentations et quels savoirs faire sont engagés dans les rapports des humains avec les animaux ? Comment les traitements des animaux et leur mise à mort ayant pour horizon la consommation sont-ils légitimés dans les différentes sociétés ?

Une question d'actualité

Les interrogations actuelles relatives au bien-être animal et à la consommation de produits carnés dans le cadre de l'alimentation peuvent dès lors être envisagées comme la résultante de plusieurs facteurs. Tout d'abord, dans les sociétés

occidentales les relations à l'animal reposent sur une discontinuité. Celle-ci est affaiblie par les découvertes scientifiques – en biologie, en éthologie* ou en primatologie – qui re-questionnent les frontières entre animalité et humanité. Ensuite, l'urbanisation a des conséquences directes sur les relations entretenues avec les animaux. Elle implique une distanciation des hommes avec les activités agricoles et les animaux de rente* s'ajoutant au développement d'autres types de relations, établies avec les animaux de compagnie et sauvages. L'injonction à la transparence qui a accompagné les crises sanitaires comme celle de la vache folle a conduit à dévoiler des aspects habituellement peu ou pas visibles de la production alimentaire. Ces crises, sans être le déclencheur de la remise en cause de la légitimité de l'élevage et de l'abattage des animaux, ont amplifié une incertitude déjà présente chez des mangeurs réflexifs.

Références bibliographiques

- Descola P., *L'Écologie des autres : L'anthropologie et la question de la nature*, Quae, Paris, 2011.
- Poulain J.-P., *L'Homme, le mangeur, l'animal : qui nourrit l'autre ?*, OCHA, Paris, 2007.